



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 02783

Numéro SIREN : 533 694 873

Nom ou dénomination : 9COM

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2014 sous le numéro de dépôt 6133

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

9COM

500 avenue Léonard de Vinci
Res.Andréa Palladio
34970 Lattes

V/REF :

N/REF : 2011 B 2783 / 2014-A-6133

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 16/05/2014, les actes suivants :

Acte sous seing privé en date du 05/03/2014

- Cession de parts - ENTRE MONSIEUR LUCIEN RAFALIMANANA / MADAME MICHELE
SINISCALCHI

Concernant la société

9COM

Société à responsabilité limitée

500 avenue Léonard de Vinci

Res.Andréa Palladio

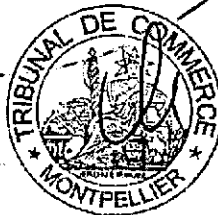
34970 Lattes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-6133 le 16/05/2014

R.C.S. MONTPELLIER 533 694 873 (2011 B 2783)

Fait à MONTPELLIER le 16/05/2014,

LE GREFFIER



16 MAI 2014
11 B 27 83
A 6133

SARL 9com
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège Social : 500 avenue Léonard de Vinci
Résidence Andréa Palladio
34970 LATTES
R.C.S. MONTPELLIER 533 694 873

CESSION DE PARTS

Entre les soussignés, désignés au 1 ci-après, il a été procédé ainsi qu'il suit à la cession de parts de la société à responsabilité limitée «**SARL 9com** ».

1 - LES PARTIES DE L'ACTE

10 - En qualité de vendeur

- **Monsieur Lucien RAFALIMANANA**,
Né, le 11 mars 1976 à DIEGO-SUAREZ (MADAGASCAR),
De nationalité française,
Demeurant 500, avenue Léonard de Vinci - Résidence Andréa Palladio, à LATTES (34970),
Marié sous le régime de la communauté légale des biens.

11 - En qualité d'acquéreur

- **Madame Michèle SINISCALCHI**,
Née le 12 avril 1953 à MARSEILLE (Bouches du Rhône),
De nationalité française,
Demeurant 195 rue Alberti, Le Patio Andalou à LATTES (34970),
Divorcée, veuve.

2 - LES CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE

20 - La société émettrice de parts sociales vendues présente les principales caractéristiques suivantes :

- Acte constitutif : acte sous seing privé en date du 06 juin 2011 à MONTPELLIER,
- Dénomination : « 9com »,
- Forme : SARL,
- Objet : Activité de conseil en gestion et en commercialisation pour les affaires.
- Durée : 99 ans,
- Capital social : 1 000 euros,
Il est divisé en 100 parts sociales intégralement libérées.

RL

- Parts sociales : le capital est divisé en 100 parts de 10 euros chacune ainsi réparties :

- Lucien RAFALIMANANA	100 parts
Total des parts	100 parts

- Règles de transmissions des parts sociales : elles sont prévues à l'article 14 des statuts,
- Siège social : 500 avenue Léonard de Vinci, résidence Andréa Palladio à LATTES (34970),
- Exercice social : 1^{er} juillet au 30 juin,
- Gérant : Monsieur Lucien RAFALIMANANA est désigné en qualité de gérant.

3 – LA TRANSMISSION DES PARTS SOCIALES

En vertu des dispositions statutaires visées au paragraphe 2 de l'article 14, la présente cession de parts exige, pour sa réalisation définitive, sa signification à la société par exploit d'huissier ou être acceptée par elle dans un acte notarié. La signification peut être remplacée par le dépôt d'un original au siège social contre remise d'une attestation du gérant. Elle prendra effet à compter du jour de cette signification ou de ce dépôt.

4 – L'OBJET DE LA CESSION

Cet acte de cession de parts ne peut être que la résultante de l'acte sous seing privé signé entre les mêmes parties en date du 05/03/2014.

40 - Les parts cédées

La cession consentie par le vendeur et acceptée par l'acquéreur porte sur 99 parts pour les parts détenues par Monsieur Lucien RAFALIMANANA.

Cette cession est consentie par Monsieur Lucien RAFALIMANANA et acceptée par Madame Michèle SINISCALCHI.

41 - L'origine de propriété

Le vendeur est titulaire des parts cédées pour les avoir acquises lors de la création le 06 juin 2011.

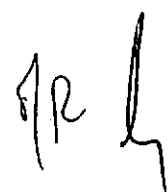
42 - La liberté de disposition

Sous réserve des dispositions de la loi et des statuts concernant l'agrément, les parts ne font l'objet d'aucun engagement ou procédure venant interdire, affecter ou restreindre leur libre disposition ; elles sont, en particulier, libres de tout nantissement, gage ou autre sûreté, droit ou réclamation de tiers.

43 - Propriété et jouissance des parts

L'acquéreur, propriétaire des parts cédées à compter de ce jour, est immédiatement subrogé envers la société émettrice dans tous les droits et actions attachés à ces parts.

L'acquéreur percevra en totalité les résultats revenant aux dites parts au titre de l'exercice ouvert le jour de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.



5 – LE PRIX

50 - Le montant du prix

Le prix convenu pour chaque part cédée est de dix euros (10 euros), soit une somme de 990 euros, (99 parts à 10 €), dont Madame Michèle SINISCALCHI doit s'acquitter au profit de Monsieur Lucien RAFALIMANANA.

51 - Le paiement du prix

Le prix sera payable intégralement au moment de la signature de cet acte.

En cas de décès de l'acquéreur, il y aura solidarité entre ses héritiers et représentants.

6 – LES ENGAGEMENTS DE GARANTIES

Le recours contre le vendeur

L'acquéreur qui a pu obtenir les éléments nécessaires à son information sur la situation tant active que passive de la société déclare, pour les parts sociales achetées, renoncer à demander au vendeur une garantie conventionnelle.

7 – LES FORMALITES IMPOTS ET FRAIS

Pour la perception des droits d'enregistrement, il est déclaré que les parts cédées sont représentatives d'apport en numéraire.

La cession de parts sera rendue opposable à la société et aux tiers dans les formes prévues par la réglementation en vigueur.

Les frais, droits et honoraires seront supportés par l'acquéreur.

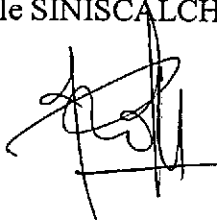
Fait à LATTES

Le 05/03/2014

En 6 originaux dont un exemplaire pour
chacune des parties.

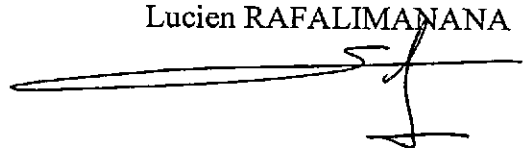
L'ACQUEREUR

Michèle SINISCALCHI



Le VENDEUR

Lucien RAFALIMANANA



Enregistré à : SIE DE MONTPELLIER SUD EST

Le 03/04/2014 Bordereau n°2014/900 Case n°5

Ext 3506

Enregistrement : 25 €

Pénalités :

Total liquidé : vingt-cinq euros

Montant reçu : vingt-cinq euros

L'Agent administratif des finances publiques

Christophe K. DON
Agent Administratif
des Finances publiques

